



2/10/2024

Union Syndicale des Retraités C.G.T de la Vienne  
21 Bis Rue Arsène Orillard  
86000 POITIERS  
Tél : 05.49.60.34.70  
[usr.cgt86@gmail.com](mailto:usr.cgt86@gmail.com)

## Construire une société pour tous les âges

Pourquoi un syndicalisme retraité ?

Quelle évolution ?

Texte sur l'histoire de l'UCR à partir de l'intervention de Henri Chevet au Congrès de l'UCR de Saint-Malo.

Il est nécessaire de bien prendre en compte l'aspect démographique des choses.

Faisons un petit retour sur le passé pour mieux comprendre le syndicalisme retraité. La CGT ne s'occupe pas des retraités avant le 36ème congrès confédéral en 1967 !

En 1910, il existe une retraite à 65 ans, retraite par capitalisation à laquelle s'oppose la CGT qui la dénommera la retraite des morts. Il faut dire qu'à l'époque seule 8 % de la population a plus de 65 ans et seulement un très petit nombre d'ouvriers et d'ouvrières bénéficient de cette retraite.

En 1946, l'espérance de vie est de 65,2 ans pour les femmes et 59,9 ans pour les hommes. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans.

Certaines fédérations organisent les retraités, Mineurs, Cheminots, Electriciens, mais toujours pas d'activité retraité Confédérale, laissant ainsi la voie libre à l'organisation des retraités par les amicales dirigées par le patronat. On reste à la CGT plus par fidélité au passé que d'un engagement pour l'avenir.

En 1967, au 36ème congrès confédéral, la CGT décide d'organiser les retraités. Concrètement cela se fait par l'adjonction de sections retraités dans les syndicats, de sections multiprofessionnelles de retraités dans les ULs et d'Union Syndicale de Retraités dans les UD.

En 1982, se tient le premier congrès de l'UCR (Union Confédérale des Retraités).

De 1967 à 1982, c'est l'apprentissage, et la mise en place des revendications des retraités.

- l'âge de départ à la retraite qui concerne en réalité les salariés en activité.
- les conditions de vie des retraités, pouvoir d'achat et revalorisation des pensions, accès au soin, pouvoir de se soigner, droit au logement, de se déplacer, le droit à la culture.

L'aboutissement de cette période est la manifestation du 10 mai 1981 avec 100,000 manifestants.

Mars 1982, c'est le premier congrès de l'UCR, il aura fallu 15 ans pour en arriver là. Jean Dubois premier secrétaire de l'UCR intervient à ce congrès sur la place et le rôle des retraités dans la CGT et la société.

L'allongement de la vie est considérable 18 ans de plus pour les femmes et 15 ans pour les hommes.

L'UCR en 1982, c'est 300,00 syndiqués pour une population de + 60 ans pour 9,2 millions de personnes.

L'UCR en 2024, c'est un peu moins de 100,000 syndiqués pour une population de 17 millions de retraités.

L'espérance vie en 2024 est de 85,7 ans pour les femmes et de 80 ans pour les hommes.

En 2016, l'âge moyen des décès est de 85,3 pour les femmes et de 79,3 ans pour les hommes.

L'espérance de vie à 70 ans est de 15,5 ans pour les hommes et de 19 ans pour les femmes.

Ces éléments permettent de bien comprendre la révolution démographique concernant les retraités.

Sur la place des retraités dans la CGT, Jean Dubois dit, nous aurons dans la CGT la place la place que nous saurons nous faire et nous saurons mérité. Ce que nous voulons, c'est vivre la CGT à part entière, tout simplement.

Notre organisation s'appuie sur une organisation par champ professionnel, c'est notre histoire. Cependant, il faut bien comprendre que pour les retraités, la localité, le territoire est au retraité ce que l'entreprise est au salarié.

Nous ne souhaitons pas faire des syndicats de retraités.

La CGT propose un projet de construction d'une société pour tous les âges. Projet utopique puisque sans modèle existant.

Projet autour des revendications des retraités :

- lutte contre la précarité de nombreux et nombreuses retraités. Rappelons que les femmes ont une pensions moyenne inférieure de 40 % à celle des hommes. Cette différence est moins marquée dans le Public que dans le privé.
- Droit à la santé, au logement, aux loisirs, à la culture, à l'éducation.

Le syndicalisme retraité n'est pas le clone du syndicalisme actif, il convient d'adapter les formes de militantisme à ce que sont les retraités, à leur dispersion à leurs besoins de liberté et d'activités nouvelles mais aussi à leur grand âge quand il arrive, afin de permettre à tous par une grande souplesse d'organisation de participer encore à la vie, à la réflexion de l'organisation, à son devenir. Quel regard porte-t-on sur le monde après 80, 90 ans ?

Le constat d'un progrès social sur le long terme ne gomme en rien l'insupportable précarité qui sévit pour nombre de retraités et qui exige pour y faire face des luttes de hautes intensités. Ce progrès témoigne des luttes passées, ainsi l'allongement de la durée de vie dont nous nous félicitons, n'est ni un don du ciel ni un bienfait du capitalisme tout au contraire le résultat de luttes nombreuses anciennes et multiformes conduites pour le pouvoir d'achat, les conditions et le temps de travail, le droit à la santé, à l'éducation, à la retraite, aux congés, à la culture et tout autre chose contribuant à plus de justice sociale.

Faisons le savoir, c'est bon de donner confiance aux luttes.

Il s'agit de réinventer l'architecture d'une société où l'individu contrairement au passé où l'on travaillait jusqu'à ce que l'on ne puisse plus, va connaître des périodes différentes, une période d'apprentissage et de contribution à la création de richesses nécessaires à tous, il bénéficiera d'une longue période de temps disponible. Les retraités qui représenteront bientôt un tiers de la société. C'est ensemble, actifs et retraités, que nous élaborons, que nous fabriquons, que nous inventons notre avenir.

Compléments :

Document de l'UCR, Construite une société pour tous les âges

[https://site2018.cgt-ud86.org/files/2024/08/838/Construire\\_une\\_societe\\_pour\\_tous\\_ages.pdf](https://site2018.cgt-ud86.org/files/2024/08/838/Construire_une_societe_pour_tous_ages.pdf)

Les repères revendicatifs

[https://site2018.cgt-ud86.org/files/2024/08/838/20240522\\_fiches\\_reperes\\_validees.pdf](https://site2018.cgt-ud86.org/files/2024/08/838/20240522_fiches_reperes_validees.pdf)